



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **INGB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Prérequis entre cours	7
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Programme détaillé par bloc annuel	8
INGB1BA - 1er bloc annuel	8
INGB1BA - 2e bloc annuel	11
INGB1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
Conditions d'accès	15
Pédagogie	17
Evaluation au cours de la formation	17
Mobilité et internationalisation	17
Formations ultérieures accessibles	17
Gestion et contacts	18

INGB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le faculté de Saint-Louis - Bruxelles propose un programme d'ingénieur de gestion. Tous les enseignements ont lieu sur le site de Saint-Louis au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier).

Les études en ingénieur de gestion combinent principalement une formation en sciences économiques et de gestion et une formation en sciences (méthodes quantitatives, physique, chimie, technologie). Les sciences de gestion visent à éclairer la prise de décision au sein de l'entreprise (ou d'une organisation privée ou publique) et sont au cœur de la formation.

Ce volet du programme d'études couvre des domaines comme l'analyse financière, l'analyse marketing, l'organisation de la production, le management des ressources humaines ou encore l'analyse stratégique. Ces enseignements peuvent s'appuyer sur une formation solide en méthodes quantitatives (mathématiques, statistiques). La formation se complète par une bonne introduction à l'analyse économique.

Les décisions des gestionnaires d'une entreprise et les performances de celle-ci sont en effet inévitablement influencées par l'environnement économique. Comprendre cet environnement et comprendre comment il affecte l'entreprise est donc essentiel. Les cours de sciences et technologies doivent permettre, quant à eux, de saisir les enjeux technologiques et de dialoguer avec les spécialistes de ces matières au sein de l'entreprise.

En premier cycle, la formation est complétée par des enseignements de langues, de droit et de sciences humaines.

Les étudiantes et les étudiants sont progressivement préparé-e-s à assurer des fonctions managériales ou de consultance dans une entreprise ou une institution privée ou publique.

Votre profil

Le bachelier en ingénieur de gestion est fait pour vous si...

- vous avez une solide formation générale (mathématiques, sciences et langues)
- vous avez suivi une option forte en mathématiques pendant les deux dernières années de l'enseignement secondaire
- vous êtes intéressé par la gestion, l'économie et la technologie
- vous recherchez une formation étendue qui vous offre des débouchés multiples

Votre futur job

La formation en sciences économiques et de gestion se déroule en deux cycles: le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme du master en sciences économiques ou de gestion, les débouchés sont nombreux et variés :

- Nombreuses fonctions de gestion dans les entreprises privées (industrie ou services) : organisation et gestion de la production, gestion financière, marketing, gestion des ressources humaines;
- Consultance et bureaux d'études;
- Institutions bancaires et financières, nationales et internationales, publiques ou privées;
- Fonction de management dans les administrations et entreprises publiques;
- Fonction d'analyste ou de conseiller-ère dans l'administration publique, les partis politiques, les cabinets ministériels;
- Enseignement et recherche scientifique.

Votre programme

Le programme est constitué d'enseignements qui peuvent être classés en sept catégories :

1. Économie
2. Gestion
3. Droit
4. Informatique et méthodes quantitatives
5. Sciences humaines et sociales
6. Sciences et technologies
7. Langues

La part de programme annuel réservée aux enseignements de gestion est progressivement plus importante.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be.

INGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.**
- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaire à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques
- Acquérir progressivement une maîtrise des domaines fondamentaux de la gestion

Ensemble des UE de BAS 1 et 2 dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Capacité à analyser des problématiques concrètes dans les domaines de l'économie et de la gestion**

Les UE organisées sous la forme de séminaire en BAS 2 et BAS 3, les cours avancés en économie et gestion du BAS 3

- **Développer une réflexion rigoureuse sur les dimensions éthiques et politiques de l'analyse économique**

En particulier les UE du BAS 3 dans le domaine de l'économie, dans leur dimension réflexive et celles d'ouverture interdisciplinaire.

- **Savoir mobiliser des modèles mathématiques et informatiques en vue de les insérer dans un raisonnement analytique.**

- **Recourir à la formalisation mathématique des problèmes économiques et sociaux**

- **Mobiliser des outils mathématiques et statistiques pour résoudre des problèmes économiques et de gestion**

Ensemble des UE proposées dans le domaine des mathématiques et de la statistique

- **Produire un raisonnement abstrait par l'utilisation d'un langage formalisé et adopter une attitude réflexive par rapport à cette formalisation**

Ensemble des UE du domaine des méthodes quantitatives; Séquence des UE dans le domaine de l'informatique

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'économie et à la gestion.

- **Maîtriser de manière active un socle de savoirs dans les sciences humaines, juridiques et sociales indispensables pour analyser les problématiques dans les domaines économiques et de la gestion.**

- **Connaissance des grands courants de pensée qui fondent les sciences sociales et humaines**

Liste des UE de philosophie, sociologie, science politique, ... Les UE de droit

- **Capacité à mettre en lien les diverses compétences disciplinaires et à en dégager les complémentarités**

UE d'ouverture interdisciplinaire: Ethics and the Economy, Economic History, Economie: Perspectives interdisciplinaires.

III. Acquérir des compétences dans le domaine des sciences

- **Comprendre les fondements scientifiques des processus technologiques et de gestion des flux d'information et leurs implications respectives du point de vue managérial**

- Comprendre les concepts fondamentaux de la chimie et de la physique
- Connaître les technologies de base dans les domaines de la chimie et de la physique
- Expérimenter la complexité des processus industriels chimiques et physiques et dialoguer avec des spécialistes de ces domaines dans un contexte entrepreneurial

UE de chimie et physique; UE de technologie

- Maîtriser les bases du fonctionnement de logiciels informatiques et être capable de formaliser des problèmes sous forme algorithmique

La séquence des UE dans le domaine de l'informatique

IV. Se former à la démarche scientifique

- **Démontrer une rigueur de travail et d'analyse.**

- **Etre capable de confronter de façon critique les savoirs acquis à des situations réelles.**

- **Mettre en Œuvre une démarche universitaire d'approche du savoir à travers notamment la maîtrise des méthodes et outils de recherche documentaire.**

- Mobiliser les modèles développés dans les cours magistraux pour résoudre des problèmes concrets

AA de travaux pratiques associées aux UE en économie, gestion, économétrie

- Manipuler et présenter des données quantitatives pour illustrer des phénomènes économiques et sociaux

AA des travaux pratiques dans le domaine de la statistique, AA des travaux pratiques de Economie 2

- Développer une attitude réflexive face à la théorie et une capacité de lecture critique et d'analyse de textes scientifiques

V. Maîtriser la communication orale et écrite

• **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale
- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique
AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; Simulation de gestion – jeu d'entreprise
- Acquérir des compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais, et plus précisément, capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;
Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3
- Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger)
Echanges ERASMUS en BAS 3

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à la formation de 2e cycle (programme de Master).

Le programme comprend des cours de sciences et de technologies, et une formation poussée en mathématiques et statistiques. Toutefois, le programme est conçu de manière à satisfaire - au minimum - les exigences du tronc commun de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication Saint-Louis (ESPB) dans chaque matière, et permettre ainsi - par une reconnaissance de l'équivalence des crédits - les mêmes possibilités de réorientation aisée que pour les autres programmes de bachelier de la faculté.

La faculté ESPB du site de Saint-Louis - Bruxelles propose également un programme bilingue (français-anglais) ou un programme trilingue (français -anglais-néerlandais).

Les étudiant-e-s qui souhaitent conserver la filière unilingue en français reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement de langue et unité d'enseignement en langue étrangère font partie intégrante de leur programme puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement de langues usuelles anglaise et néerlandaise dans les 1er et 2e blocs annuels standardisés tandis que dans le 3e bloc annuel standardisé, une unité d'enseignement doit être suivie obligatoirement en anglais (Corporate finance). De plus, quelle que soit la majeure choisie, les étudiant-e-s ont la possibilité d'inscrire à leur programme annuel des unités d'enseignement organisées par notre partenaire de la KU Leuven - Campus Bruxelles.

INGB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Économie

○ BECGE1110	Economie I	Hélène Latzer	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] ⊕	X		
○ BECGE1111	Economie II	Jean-François Fagnart	FR [q2] [45h+22.5h] [6 Crédits] ⊕	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1210	Microéconomie	Xavier Wauthy	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits]		x	
○ BECGE1211	Macroéconomie	Jean-François Fagnart	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits]		x	
○ BECGE1311	Economie industrielle	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h] [5 Crédits]			x
o Gestion						
○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Alexandre Girard	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x		
○ BECGE1322	Marketing		FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	
○ BECGE1213	Analyse des états financiers		FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]		x	
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise	Alexandre Girard	FR [q2] [45h] [6 Crédits]			x
○ BINGE1310	Gestion des opérations	Wim Laurier	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1320	Management et stratégie		FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1327	Corporate Finance	Anouk Claes	EN [q2] [45h] [5 Crédits]			x
o Droit						
○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ BECGE1220	Droit de l'entreprise	Pierre Jadoul	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	
o Autres sciences humaines et sociales						
○ BINGE1161	Histoire économique globale		FR [q2] [30h] [4 Crédits]	x		
○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	
○ BECGE1316	Ethique et économie	Yannick Vanderborght	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
o Informatique et méthodes quantitatives						
○ BINGE1130	Mathématiques pour ingénieur de gestion I	Thierry Lavendhomme	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x		
○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]	x		
○ BINGE1131	Probabilités	Cédric Heuchenne	FR [q2] [30h+22.5h] [4 Crédits]	x		
○ BINGE1231	Statistique approfondie	Cédric Heuchenne	FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits]		x	
○ BECGE1230	Fondements de l'informatique de gestion	Wim Laurier	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]		x	
○ BINGE1232	Mathématiques pour ingénieur de gestion III	Thierry Lavendhomme	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ BINGE1314	Statistique multivariée et économétrie		FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits]			x
○ BINGE1311	Analyse et conception des systèmes d'information	Wim Laurier	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x
o Sciences et technologie						
○ BINGE1140	Sciences et technologies I		FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits]	x		
○ BINGE1141	Sciences et technologies II	Arnaud Delcorte	FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]	x		
○ BINGE1242	Sciences et technologies III		FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits]		x	
○ BINGE1341	Sciences et technologies IV	Paul Fisette	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			x
o Langues						
○ BANGL1191	Anglais I	Françoise Longrée (coord.) Tanja Temmerman (coord.)	EN [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	x		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.)	NL [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	x		
○ BANGL1291	Anglais II		EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1281	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>		NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BANGL1391	Anglais III		EN [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x
○ BNEER1381	Néerlandais III <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>		NL [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

⊗ Choix éventuels d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1214	Management humain		EN [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1216	Human Resource Management		EN [q2] [30h] [5 Crédits]			x

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie		NL [q1] [30h] [5 Crédits]			x

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1212	Economie publique	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1215	Public economics	Tom Truyts	EN [q2] [45h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1218	Publieke economie	Tom Truyts	NL [q2] [45h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement	Bertrand Hamaide	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1233	Théorie des jeux	Ana Mauleon	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BDROI1272	Questions spéciales de droit économique	Alain Strowel Xavier Wauthy	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux		FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1341	Public policy seminar	Gilles Grandjean (coord.) Hélène Latzer	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1314	International Economics	Jean-François Fagnart	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1317	European Economics	Jean-Christophe Defraigne	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291	"English II" a comme prérequis BANGL1191
	• BANGL1191 - Anglais I
BANGL1391	"English III" a comme prérequis BANGL1291
	• BANGL1291 - Anglais II
BDROI1272	"Special questions of economic law " a comme prérequis BECGE1110 AND BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1210	"Microeconomics" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1211	"Macroeconomics" a comme prérequis BECGE1111
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1212	"Public economics" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1213	"Financial Statement Analysis" a comme prérequis BECGE1112
	• BECGE1112 - Fondements de la comptabilité
BECGE1215	"Public economics" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1218	"Public economics" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1233	"Game theory" a comme prérequis BINGE1232
	• BINGE1232 - Mathématiques pour ingénieur de gestion III
BECGE1311	"Industrial Economy " a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1313	"Environmental Economics " a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1314	"International Economics" a comme prérequis BECGE1210 AND BECGE1211
	• BECGE1210 - Microéconomie
	• BECGE1211 - Macroéconomie
BECGE1316	"Ethics and the economy " a comme prérequis BECGE1110 AND BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1317	"European Economics" a comme prérequis BECGE1110 AND BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1320	"Management and strategy " a comme prérequis BECGE1322
	• BECGE1322 - Marketing
BECGE1321	"Organisational studies " a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1326	"Humans and organization" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1327	"Corporate Finance " a comme prérequis BECGE1213 AND BECGE1115

- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
- BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1329** "[Firm's management - simulation game](#)" a comme prérequis BECGE1213 AND BECGE1322 AND BECGE1115
 - BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
 - BECGE1322 - [Marketing](#)
 - BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1340** "[Seminar in Economic History](#)" a comme prérequis BECGE1110 AND BECGE1211 AND BINGE1131
 - BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
 - BINGE1131 - [Probabilités](#)
- BECGE1341** "[Public policy seminar](#)" a comme prérequis BECGE1210 AND BECGE1211
 - BECGE1210 - [Microéconomie](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BINGE1231** "[In depth Statistics](#)" a comme prérequis BINGE1131
 - BINGE1131 - [Probabilités](#)
- BINGE1232** "[Mathematics for business engineers III](#)" a comme prérequis BINGE1132
 - BINGE1132 - [Mathématiques pour ingénieur de gestion II](#)
- BINGE1310** "[Operations management](#)" a comme prérequis BINGE1232
 - BINGE1232 - [Mathématiques pour ingénieur de gestion III](#)
- BINGE1311** "[Analysis and Design of Information Systems](#)" a comme prérequis BECGE1230
 - BECGE1230 - [Fondements de l'informatique de gestion](#)
- BINGE1314** "[Multivariate Statistics and Econometrics](#)" a comme prérequis BINGE1231
 - BINGE1231 - [Statistique approfondie](#)
- BINGE1341** "[Sciences and technologies IV](#)" a comme prérequis BINGE1242
 - BINGE1242 - [Sciences et technologies III](#)
- BNEER1281** "[Dutch II](#)" a comme prérequis BNEER1181
 - BNEER1181 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1381** "[Dutch III](#)" a comme prérequis BNEER1281
 - BNEER1281 - [Néerlandais II](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

INGB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Économie

○ BECGE1110	Economie I	Hélène Latzer	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1111	Economie II	Jean-François Fagnart	ES [q2] [45h +22.5h] [6 Crédits] 🌐

o Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Alexandre Girard	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	ES [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Diane Bernard	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------	---------------	---

o Autres sciences humaines et sociales

○ BINGE1161	Histoire économique globale		ES [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	--	-----------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BINGE1130	Mathématiques pour ingénieur de gestion I	Thierry Lavendhomme	ES [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	ES [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ BINGE1131	Probabilités	Cédric Heuchenne	ES [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits] 🌐

o Sciences et technologie

○ BINGE1140	Sciences et technologies I		ES [q1] [45h +22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ BINGE1141	Sciences et technologies II	Arnaud Delcorte	ES [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Françoise Longrée (coord.) Tanja Temmerman (coord.)	ES [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	-----------	--	--

○ BNEER1181	<p>Néerlandais I</p> <p><i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i></p>	Astrid De Munter (coord.)	NL [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] 
-------------	---	------------------------------	--

INGB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Économie**

○ BECGE1210	Microéconomie ■	Xavier Wauthy	FB [q1] [45h] +15h] [6 Crédits] 🌐
○ BECGE1211	Macroéconomie ■	Jean-François Fagnart	FB [q2] [45h] +15h] [6 Crédits] 🌐

o Gestion

○ BECGE1322	Marketing		FB [q1] [30h] +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1213	Analyse des états financiers ■		FB [q1] [30h] +15h] [4 Crédits] 🌐

o Droit

○ BECGE1220	Droit de l'entreprise	Pierre Jadoul	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------	---------------	-----------------------------------

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FB [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------	-------------------	-----------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BINGE1231	Statistique approfondie ■	Cédric Heuchenne	FB [q1] [45h] +22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1230	Fondements de l'informatique de gestion	Wim Laurier	FB [q2] [30h] +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BINGE1232	Mathématiques pour ingénieur de gestion III ■	Thierry Lavendhomme	FB [q2] [45h] +15h] [5 Crédits] 🌐

o Sciences et technologie

○ BINGE1242	Sciences et technologies III		FB [q2] [45h] +30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------	--	--

o Langues

○ BANGL1291	Anglais II 		EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
○ BNEER1281	Néerlandais II  <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>		NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 

INGB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Économie**

○ BECGE1311	Economie industrielle ■	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	------------------	-----------------------------------

o Gestion

○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise ■	Alexandre Girard	FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐
○ BINGE1310	Gestion des opérations ■	Wim Laurier	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1320	Management et stratégie ■		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1327	Corporate Finance ■	Anouk Claes	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

○ BECGE1316	Ethique et économie ■	Yannick Vanderborght	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------	----------------------	-----------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BINGE1314	Statistique multivariée et économétrie ■		FR [q1] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐
○ BINGE1311	Analyse et conception des systèmes d'information ■	Wim Laurier	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Sciences et technologie

○ BINGE1341	Sciences et technologies IV ■	Paul Fisette	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------------	--------------	-----------------------------------

o Langues

○ BANGL1391	Anglais III ■		EN [q2] [0h +30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---------------	--	--

○ BNEER1381	Néerlandais III 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>		NL [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	--	---

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

⊗ Choix éventuels d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1214	Management humain		FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1216	Human Resource Management		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations 🇳🇱	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie 🇳🇱		NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1212	Economie publique 🇳🇱	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1215	Public economics 🇳🇱	Tom Truys	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1218	Publieke economie 🇳🇱	Tom Truys	NL [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement 🇳🇱	Bertrand Hamaide	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1233	Théorie des jeux 🇳🇱	Ana Mauleon	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1272	Questions spéciales de droit économique 🇳🇱	Alain Strowel Xavier Wauthy	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History 🇳🇱	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1341	Public policy seminar 🇳🇱	Gilles Grandjean (coord.) Hélène Latzer	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1314	International Economics 🇳🇱	Jean-François Fagnart	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1317	European Economics 🇳🇱	Jean-Christophe Defraigne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

INGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants »..

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en ingénieur de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#) proposés.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion donne un accès direct aux masters en ingénieur de gestion, sciences de gestion, sciences économiques, gestion des ressources humaines, études européennes, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

- [Master \[120\] en statistique, orientation biostatistiques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Mons) (organisé avec l'ICHEC et l'ULB)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Wim Laurier](#)

Jury

- président: [Xavier Wauthy](#)
- secrétaire: [Tom Truyts](#)
- 3e membre du jury: [Alexandre Girard](#)